

# Réunion aujourd'hui de la commission avec les syndicats

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4602 - Lundi 15 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Concours du village le plus propre de l'APW de Tizi-Ouzou  
**Azemour Oumerièrne**  
vainqueur de la 6<sup>e</sup> édition

Page 24

Bilan au 2<sup>e</sup> trimestre 2018

## Baisse quasi générale de la production de l'industrie publique

Page 3

**Zone sans le seul armement lourd ou zone d'exclusion?**

Par Mohamed Habili

C'est aujourd'hui que suivant l'accord de **Sotchi**, conclu entre les deux présidents, Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine en septembre, la zone démilitarisée dans Idlib, d'une vingtaine de kilomètres de profondeur, doit devenir une réalité. Il y a cinq jours, il a beaucoup été question de l'évacuation de l'armement lourd détenu par les groupes rebelles présents dans cette zone, quelque chose qui jusque-là semblait particulièrement difficile à obtenir. Qu'en est-il exactement aujourd'hui ? Cette évacuation est-elle terminée ? A-t-elle concerné tous les groupes, les modérés comme les radicaux, et tout particulièrement Hay'at Tahrir Echam, l'ex-Front Nosra, que la Turquie s'était chargée selon toute vraisemblance d'amener à composition ? A vrai dire, c'est en cela que consistait son engagement auprès de la Russie, qui autrement, avec l'armée syrienne notamment, aurait déjà lancé la bataille pour la reprise d'Idlib, le dernier bastion aux mains à la fois de l'opposition syrienne armée et des djihadistes apatrides, avec lesquels théoriquement aucun accord n'est possible. Dans la supposition qu'aucun armement lourd ne se trouve aujourd'hui dans cette zone démilitarisée, il resterait à se demander si la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui est conforme à l'accord de Sotchi.

Suite en page 3

Présents à l'inauguration du nouveau siège d'Alnaft

## Total, Repsol et ENI «satisfaits» du climat des affaires en Algérie



Ph.E. Soraya/J. A.

Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, a procédé hier à l'inauguration du nouveau siège de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), en présence notamment de Abdelmoumen Ould Kaddour et de Mohamed Arkab, respectivement P-DG de Sonatrach et de Sonelgaz. [Lire page 2](#)

Grippe saisonnière

## La vaccination doit cibler en particulier les sujets à risques

Page 4

Festival international de musique symphonique  
**Le spectacle inaugural chaleureusement applaudi**

Page 13

Présents à l'inauguration du nouveau siège d'Alnaft

# Total, Repsol et ENI «satisfaits» du climat des affaires en Algérie

■ Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, a procédé hier à l'inauguration du nouveau siège de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), en présence notamment de Abdelmoumen Ould Kaddour et de Mohamed Arkab, respectivement P-DG de Sonatrach et de Sonelgaz.

Par Lynda Naili

**A**cette occasion, outre l'information donnée par le ministre de l'Energie sur l'achèvement prochainement de la nouvelle sur les hydrocarbures ainsi que sa détermination à reconstituer les réserves nationales en hydrocarbures actuellement en net déclin, c'est le satisfecit affiché par les partenaires étrangers historiques du secteur, à savoir Total, ENI et Repsol, quant à «l'amélioration du climat des affaires en Algérie» qui aura marqué cette cérémonie inaugurale.

Ainsi, prenant la parole à la suite de l'intervention inaugurale du ministre de l'Energie, Jean-Pascal Cléménçon, directeur général de Total Algérie, indiquant que «cette inauguration est un nouvel élément marquant de la stratégie mise en place ces dernières années», confirmera «l'avis du groupe Total sur l'amélioration du climat des affaires d'une manière très positive ces derniers mois, où nous avons retrouvé une dynamique d'investissement et de partenariat que nous n'avons pas connue auparavant». «Ce climat, ajoutera-t-il, va dans le bon sens, nous devons être là avec Alnaft, ce nouvel outil pour recevoir d'une manière plus fluide et plus fréquente le partenariat dans l'investissement». A son tour, Didier Wloszczowski, P-DG du groupe espagnol Repsol, enchaînera pour dire que «le changement du climat des affaires en Algérie est significatif en particulier en termes de sécurité notamment dans les zones frontalières, (frontières libyennes)». En outre, soulignant que «les relations avec le personnel d'ALNAFT sont transparentes et efficaces», faisant que «les opérations que nous avons en projet en Algérie, leur réalisation sera plus efficace». Selon lui «il y a du travail à faire aussi bien avec ALNAFT qu'avec Sonatrach pour une relation tripartite en vue de voir comment encore améliorer les choses et discuter de la nouvelle loi (sur les hydrocarbures) que nous attendons tous». Ceci avant de conclure qu'«on sera toujours là pour supporter l'effort développé (en Algérie)». Quant au représentant du groupe italien ENI, abondant dans ce sens du satisfecit quant à l'amélioration enregistrée dans le climat des affaires en Algérie, «ce qui très important pour nous, dira-t-il, tout en remerciant Sonatrach et ALNAFT «pour leur grand esprit de collaboration».

En réponse, Mustapha Guitouni, affirmant être «ravi» des impressions formulées par ses partenaires historiques, pas-

surera ces derniers quant à l'existence d'«une forte volonté de renforcer le partenariat qui constitue un axe stratégique pour la valorisation des ressources nationales en hydrocarbures». «On avancera ensemble», leur a-t-il déclaré.

## La loi sur les hydrocarbures «arrive à sa fin»

Par ailleurs, évoquant la prochaine loi des hydrocarbures qui selon lui «arrive à sa fin», le ministre de l'Energie dira qu'«elle va tenir compte de tous les aléas du passé. C'est une expérience assez riche, faisant que le prochain texte sur les hydrocarbures doit être un peu plus flexible sans pour autant léser le pays ou l'opérateur et l'investisseur». Soulignant que le prochain texte sur les hydrocarbures, «sera en adaptation et en compatibilité avec les nouvelles données du marché pétrolier qui connaît de nouveaux rebondissements géostratégiques», il dira qu'«elle est compliquée. Plus on avance dans les travaux, plus il y a des cas particuliers qui se présentent». Estimant que «l'élaboration d'une loi trouve toujours des difficultés pour la faire aboutir. Il vaut mieux que son élaboration

dure pour qu'on puisse mieux étudier ces textes, d'autant plus qu'elle a introduit l'off short et le non conventionnel». «Actuellement, enchaînera-t-il je pense qu'on arrive à la fin». A ce propos, et à l'encontre des compagnies étrangères présentes à cette cérémonie d'inauguration, qui selon lui «attendent des signaux favorables au développement de l'investissement», il dira que «les travaux d'amendement (de cette loi) sont en vue d'une meilleure attractivité et plus de flexibilité en faveur des investissements notamment étrangers». «On a tenu compte de vos observations retenues sur les appréhensions exprimées quant à cette nouvelle loi. Lesquelles appréhensions pourront être discutées ensemble pour aller dans le bon sens et travailler ensemble», lancera-t-il à ses partenaires étrangers. «L'objectif, poursuivra-t-il, c'est d'aller la main dans la main et travailler ensemble pour que chacun gagne de son côté, l'essentiel est qu'on reconstitue les réserves du pays», notamment celles relevant du domaine minier dont un seul est connu. «On veut reconstituer les réserves nationales en hydrocarbures, augmenter nos capacités en termes clairs, on veut de l'in-



Ph.E. Soraya J. A.

vestissement et toutes les conditions seront réunies».

D'autre part, affirmant sa «détermination à poursuivre la lutte contre la bureaucratie et l'élimination des obstacles et contraintes réglementaires et administratives au profit de l'investissement et le renforcement du climat des affaires et la création de la richesse», Guitouni se

félicitera des «grands efforts fournis par Sonatrach» qui dira-t-il «a réglé pas mal de litiges c'est un signe très prometteur qui nous a permis de restaurer la confiance avec les investisseurs traditionnels, dans le domaine de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures».

L. N.

## Aménagement du territoire

# Des projets «ambitieux» pour les zones frontalières

**S**elon le directeur de l'aménagement du territoire au ministère de l'Intérieur, «le schéma global d'aménagement du territoire élaboré en 2010 et ciblant initialement trois espaces dans les régions nord, trois dans les Hauts plateaux et trois autres en zones sahariennes, est sur le point d'être étendu aux régions frontalières». Lors de son passage à la Radio nationale au lendemain de la rencontre nationale sur l'aménagement et le développement des zones frontalières, Madjid Aït Saâda a annoncé que les régions frontalières s'étalant sur une longueur de 6 400 km vont commencer à être l'objet, «à partir de la semaine prochaine», d'ambitieux programmes de mise à niveau à travers diverses infrastructures, parmi lesquelles il mentionne des équipements collectifs et des entités économiques, dont certaines, indique-t-il, «intégreront des pays voisins». Revenant au schéma global d'aménagement du territoire, il assure qu'il n'a accusé aucun retard, réitérant une nouvelle fois que l'intérêt va être prioritairement porté aux régions frontalières découpées, indique-t-il, en neuf espaces d'intervention, comprenant ceux du littoral et du

Tell, ceux situés en zones de montagne, dans les Hauts plateaux et en zones sahariennes. Le représentant du ministère de l'Intérieur explique que chacun de ces espaces va être traité compte tenu de ses potentialités propres, agricoles, pastorales, minières ou touristiques, avec l'objectif affiché de stabiliser ses populations. Il explique l'intérêt manifesté par les pouvoirs publics en direction des zones frontalières parce que, dit-il elles posent «un petit problème», du fait qu'elles soient influencées par ce qui se passe dans des pays voisins, «ce qui impacte, ajoute-t-il, notre espace territorial frontaliers». Pour nombre de ces zones, tient-il à souligner, la base infrastructurelle existe, à charge désormais pour les investisseurs potentiels et les jeunes diplômés porteurs de projets d'y être présents, afin de notamment contribuer à la promotion des échanges économiques transfrontaliers. En effet, à l'occasion de cette rencontre le DG de l'aménagement du territoire au ministère de l'Intérieur avait annoncé que «dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du plan

d'action du gouvernement, le ministère de l'Intérieur a entamé l'élaboration d'études sur chacune des 9 zones frontalières définies dans le plan national d'aménagement du territoire». «Quatre études sont en cours d'élaboration pour l'aménagement et le développement des zones frontalières du Sud», a précisé le responsable, faisant état du lancement, le premier semestre 2019, des mêmes études pour les zones frontalières du Sahel et des Hauts plateaux. Détaillant la teneur de ces études, Aït Saâda a fait savoir qu'elles passaient par trois étapes, à savoir, la présentation du bilan, l'élaboration d'un plan-programme d'aménagement et de développement, puis la création d'un tableau de bord pour le suivi dudit programme. Cette stratégie a pour objectif de réaliser le développement socio-économique dans ces zones et d'améliorer le niveau de vie de leurs habitants, renforcer la cohésion du territoire national, assurer le contrôle des zones sensibles, notamment en matière de flux migratoire et d'activités illégales, en sus de la promotion de l'ouverture sur le Maghreb et l'Afrique, a soutenu le même res-

ponsable. Cette stratégie repose sur «le renforcement des équipements et des structures au niveau de ces zones, l'établissement d'activités économiques, le désenclavement, la facilitation du déplacement et le développement des relations transfrontalières», a-t-il ajouté. Dans ce contexte, Aït Saâda a insisté sur la nécessité de prendre des mesures d'urgence et de mettre en place des programmes de développement au niveau des zones frontalières dans le but de relancer la dynamique de développement, rattrapper certains manques enregistrés et améliorer le cadre de vie des citoyens y habitant. Intervenant à l'occasion de cette rencontre, Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur avait instruit samedi à Alger les walis et les collectivités locales à présenter des projets d'investissement auprès du Conseil national d'investissement (CNI). Il a relevé que «rien n'empêche les walis et les collectivités locales de présenter des projets d'investissement», affirmant que «cela ne doit plus être considéré comme étant l'apanage des entreprises économiques publiques et privées».

Thinhine Khouchi



Œuvres sociales des travailleurs de l'Education nationale

# Réunion aujourd'hui de la commission avec les syndicats

■ La question de la gestion des œuvres sociales des travailleurs de l'Education nationale sera au menu d'une rencontre entre la commission des œuvres sociales des travailleurs de l'Education nationale et les syndicats du secteur.

Par Meriem Benchaoua

Afin de présenter le bilan de ses activités durant les trois dernières années, la commission des œuvres sociales des travailleurs de l'Education nationale se réunira aujourd'hui, avec les syndicats, selon des responsables syndicaux. Les syndicats autonomes ont précisé, à ce propos, que la commission nationale tiendra une rencontre une semaine après leur réunion avec la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat et qui a été consacrée à la présentation du rapport financier et moral des années 2015-2017, rappelant que la commission, dont le mandat a expiré en mai dernier, continue de gérer les affaires des œuvres sociales jusqu'à l'élection d'une nouvelle commission en mai 2019. Lors de la rencontre avec le ministère de tutelle, il a été procédé à la présentation du bilan général de l'ensemble des travaux réalisés au cours de cette période au profit du personnel du secteur, ainsi que le bilan financier pour la même période. Dans ce cadre, les syndicats autonomes ont fait état d'une proposition faite à la ministre portant sur la prorogation du mandat de la commission des œuvres sociales qui poursuivra la gestion des finances du personnel du secteur jusqu'au mois de mai prochain, une proposition favorablement accueillie par l'Union nationale du personnel de l'Education

et de la Formation (Unpef), ainsi que par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire (Cnapest), mais rejetée par les autres syndicats. «La ministre a proposé, lors de la réunion de lundi, de proroger le mandat de la commission gérant actuellement les finances des œuvres sociales afin d'éviter tout déséquilibre au sein du secteur pour la rentrée scolaire 2018-2019», a affirmé le chargé de communication du Cnapest, Messaoud Boudiba. Le représentant de l'Unpef, Abdelouahab Lamri Zeggar a affirmé, pour sa part, que son syndicat soutenait la décision de la ministre relative à la prorogation du mandat de la commission, précisant que le mode de gestion sera le même, soit une gestion assurée par les comités de wilayas et un contrôle confié au conseil de comptabilité. Le coordinateur du

Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane a relevé que «les syndicats avaient été invités par la commission afin de présenter le rapport financier et moral pour la période 2015-2017», affirmant l'opposition de son syndicat à «la prolongation du mandat actuel de la commission nationale des œuvres sociales pour une autre année». M. Meriane a exprimé le refus de sa formation quant à la gestion centralisée qui a prouvé son inefficacité depuis 2011, estimant que la gestion de wilaya est la plus adaptée pour la gestion des



P.V.D.R.

finances des œuvres sociales du personnel de l'Education nationale car permettant de garantir la transparence et le partage équitable des finances. Le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation (Satef), Boualem Amour a exprimé, également, le rejet de son syndicat de la prolongation du mandat de la commission jusqu'au mois de mai, précisant qu'il a été convenu lors de la réunion du 10 septembre de prolonger le mandat jusqu'à la fin du même mois, et ce, a-t-il expliqué, afin d'assurer l'octroi des primes de scolarité dans les délais au titre de la rentrée 2018-

2019. Abondant dans le même sens, le secrétaire national du conseil des lycées d'Algérie (Cla), Idir Achour a exprimé le refus de sa formation à la gestion centralisée empêchant les syndicats de s'informer sur les bénéficiaires de ces primes, et du mode des dépenses, faisant savoir que ce dossier est l'un des facteurs poussant le (Cla) à appeler à une grève le 23 octobre, outre le dossier des statuts du personnel de l'Education dont «les PV signés avec le syndicat n'ont pas été respectés par le ministère».

M. B.

Bilan au 2<sup>e</sup> trimestre 2018

## Baisse quasi générale de la production de l'industrie publique

Contrairement à l'année 2017, la production industrielle du secteur public a baissé de 4,5% au premier trimestre de l'année en cours. L'ONS révèle dans son rapport, rendu public, que dans le seul secteur des hydrocarbures, la production a reculé de 3,5% au 2<sup>e</sup> trimestre 2018 comparativement à la même période de 2017. Deux activités ont influé sur cette tendance baissière du secteur des hydrocarbures: la production du pétrole brut et gaz naturel et la liquéfaction du gaz naturel. Ainsi, la production du pétrole brut et gaz naturel a reculé de 4,6% alors que l'activité de liquéfaction du gaz naturel a diminué de 6%, à l'exception de l'activité de raffinage du pétrole brut qui a enregistré une hausse de production de 4,2% entre les deux périodes de comparaison. Globalement, le secteur de l'énergie (électricité, hydrocarbures...) a été marqué par un recul de production de 4,9% au 2<sup>e</sup> trimestre 2018, précisent les données de l'ONS. Une

même tendance baissière a été enregistrée dans les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) dont la production a reculé de 10,7%. Plusieurs activités ont contribué à cette contreperformance dont celles de la fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques qui a connu un recul de 5,9% et celle des biens d'équipements mécaniques avec une baisse de 1,1%. Pour ce qui est de la production des matériaux de construction, céramique et verre, elle a été marquée par une baisse de 4,2% au 2<sup>e</sup> trimestre 2018. Cette baisse de production a été tirée essentiellement par la branche de fabrication des liants hydriques avec une baisse de 5,2% et celle des matériaux de construction et produits rouges avec une baisse de 9,9%. Mais une hausse a été relevée dans la fabrication de produits de ciment et matériaux de construction divers avec 36,2% et dans la

branche de verre avec une hausse de 22,1%.

### La contre-performance affecte l'industrie des textiles

La baisse de la production industrielle s'est aussi élargie aux industries des textiles avec un recul de 4,2% et celles du bois et papier avec un recul de 2,4%. Néanmoins, ces deux taux ont été de moindre ampleur que ceux relevés au 1<sup>er</sup> trimestre de 2018, respectivement avec une baisse de 9,6% et 11,5%. Concernant le secteur des mines et carrières, il a reculé de 8,4%, note la même source. Quelques rares secteurs échappent à la morosité. Des hausses remarquables ont notamment caractérisé la fabrication des biens d'équipements électriques avec une hausse de 19% et celle des biens d'équipements métalliques avec une hausse de 55%, détaille l'Office. L'ONS a observé aussi des relèvements remar-

quables pour certaines branches de l'activité industrielle durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2018. Il s'agit des industries chimiques qui ont augmenté de 9%. Cette tendance est perceptible, notamment au niveau de la fabrication de produits chimiques avec une hausse de 22% et celle des produits pharmaceutiques avec une hausse de 29,7%. Concernant les industries agroalimentaires, elles ont grimpé de 0,5%. Cette hausse a été tirée par le travail de grains avec une hausse de 6,7%, l'industrie du lait avec plus de 3,9% et la fabrication de produits alimentaires pour animaux avec une hausse de 22,1%. Un redressement substantiel a été enregistré dans l'industrie des cuirs et chaussures avec une hausse de 37,5%, relève l'Office. Cette tendance a été relevée tant au niveau des biens intermédiaires en cuir avec une hausse de 42,9% qu'au niveau des biens de consommation en cuir avec une hausse de 29,1%.

Louiza Ait Ramdane

## LA QUESTION DU JOUR

### Zone sans le seul armement lourd ou zone d'exclusion?

Suite de la page une

Cette question se pose d'autant plus qu'une zone est démilitarisée, en principe non pas parce qu'elle ne recèle plus d'armement lourd, mais parce qu'elle est désertée par tout ce qu'antérieurement elle comptait de combattants des deux bords. Le fait est qu'une zone n'est démilitarisée que si elle est aussi une zone d'exclusion. Il n'y a pas que les armes lourdes qu'il faudrait avoir évacuées, mais tout autant les armes légères et ceux qui les portent. Personne ne peut encore répondre à ce genre de questions. S'il en est ainsi, c'est bien sûr parce que l'on ignore ce sur quoi les deux présidents russe et turc se sont mis d'accord réellement. Le plus probable d'ailleurs est qu'il n'y pas eu d'accord du tout, sinon celui de figer les lignes en attendant que l'un d'eux, en l'occurrence le président turc, parvienne à convaincre les groupes radicaux d'accepter le principe d'une issue négociée pour ce qui est d'Idleb. On parle d'accord de Sochi, ce qui implique que ce sont les deux parties contractantes qui ont des choses différentes à faire avant l'expiration d'un certain délai. Or, il n'y a ici que l'une d'elles, c'est-à-dire la Turquie, qui est tenue d'imposer une ligne de conduite à l'ensemble des groupes contrôlant Idleb, aussi bien les modérés, qui d'ailleurs sont ses affidés, que les radicaux, qui eux par contre sont censés poursuivre leurs propres objectifs. Entre-temps, les Russes doivent seulement renoncer à ne pas donner l'assaut à Idleb. Ils n'ont rien à eu à faire jusqu'à aujourd'hui, ni évacuation à mener à son terme, pour satisfaire à l'accord dans les temps, ni lignes amies à faire reculer au-delà d'une certaine limite, ni alliés rétifs au départ à convaincre de se couler dans l'accord. Tout ce qu'ils ont eu à faire, c'est de patienter un certain nombre de jours, mis à profit par la Turquie pour mettre de l'ordre en quelque sorte dans sa propre maison. Il ne faudrait pas s'étonner donc si dès aujourd'hui, on les entend exprimer leur regret que la zone démilitarisée ne soit pas exactement celle dont ils avaient convenu avec la Turquie. Ce ne sera peut-être pas aussi grave pour cette dernière, qui quasiment à la veille de la date limite a pu s'arranger avec les Etats-Unis, en permettant au pasteur Andrex Brunson, qu'elle retenait en otage, de rentrer dans son pays.

M. H.

Grippe saisonnière

# La vaccination doit cibler en particulier les sujets à risques

■ La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière qui débute officiellement aujourd'hui, doit cibler particulièrement les sujets à risques, a recommandé dimanche le ministère de la Santé.

Par Ghani Y.

«**L**a campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, dont le lancement officiel aura lieu aujourd'hui, doit cibler particulièrement les sujets à risques, à l'instar des personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes», a indiqué le directeur de la prévention au ministère, Djamel Fourar, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de cette campagne. Il a mis l'accent, à cet effet, sur l'importance de mener un travail de sensibilisation en direction de cette catégorie en leur expliquant «l'intérêt de faire ce vaccin qui réduit de façon très significative les risques de mortalité et de morbidité», mettant l'accent sur le rôle que peuvent jouer les médias dans ce sens. M. Fourar a précisé que 2,5 millions de doses de vaccins ont été

acquises pour cette année, dont 1,3 million ont été distribuées au niveau des centres de santé. De son côté, le docteur Fawzi Derrar a expliqué dans un exposé, que «les personnes éligibles à la vaccination contre la grippe saisonnière, qui est fortement recommandée, sont les personnes les plus exposées au risque de complication», en citant également les personnes atteintes de cardiopathies, les affections pulmonaires chroniques, les affections métaboliques (comme le diabète et l'obésité), les affections rénales, et les personnes atteintes d'immunodéficience acquise ou congénitale. A ces personnes à risques de complications s'ajoutent les professionnels de la santé et les pèlerins aux Lieux Saints de l'Islam, a-t-il ajouté. Il a précisé, en outre, que l'objectif principal de cette campagne est de «réduire le risque de décès et de complications» en cas de grippe, soulignant qu'en cas de vaccination, le risque d'être infecté par le virus de la grippe «est diminué de 75 à 90%».



Ph/D. R.

3<sup>e</sup> Salon international de la pharmacie, la parapharmacie, la santé et du bien-être  
**Ooredoo présente ses innovations aux professionnels de la pharmacie et de la santé**

POUR la 2<sup>e</sup> année consécutive, Ooredoo participe au Salon international de la pharmacie, la parapharmacie, la santé et du bien-être «SAIDALYA - Algérie 2018», dont la 3<sup>e</sup> édition a été organisée du 11 au 13 octobre 2018 à Constantine. Le Salon «SAIDALYA Algérie 2018» constitue un véritable rendez-vous scientifique et commercial qui réunit un grand nombre de professionnels, nationaux et étrangers, des secteurs de la pharmacie, de la parapharmacie, la santé et le bien-être pour échanger autour des dernières technologies de l'industrie pharmaceutique. Dans le cadre de ce rendez-vous économique international, Ooredoo a pris part à ce Salon à travers un stand au niveau duquel des représentants de Ooredoo Business ont exposé les différentes offres et solutions de Ooredoo adaptées aux besoins des professionnels. En participant à cet événement scientifique et commercial, Ooredoo confirme son statut d'acteur engagé dans l'accompagnement des professionnels et opérateurs économiques algériens avec ses offres et solutions innovantes.

Communiqué

Du 15 au 17 octobre

## Salon international des énergies renouvelables à Oran

La 9<sup>e</sup> édition du Salon international des énergies renouvelables (ERA) se tiendra du 15 au 17 octobre à Oran, ont indiqué dimanche les organisateurs de cet événement dans un communiqué. Organisé sous le thème «Emergence d'une filière industrielle nationale dans les énergies renouvelables», ce Salon verra la participation d'une centaine d'exposants nationaux et étrangers (entreprises européennes et asiatiques). «La participation étrangère est le signe de l'intérêt porté aux opportunités de partenariats avec les opérateurs algériens», estiment les organisateurs.

Ils considèrent, par ailleurs, que les stands des entreprises

algériennes reflètent l'urgence des capacités nationales en rapport avec les objectifs du programme des énergies renouvelables. Le Salon mettra en évidence les avancées du dispositif juridique et incitatif dans ce créneau. Parmi les acteurs majeurs des énergies renouvelables et du développement durable en Algérie qui prendront part à la 9<sup>e</sup> édition ERA, figurent les Groupes publics des secteurs, respectivement, énergétique (Sonatrach et Sonégaz et leurs filiales), industriel (ENIE Sidi Bel Abbès, GICA, Groupe Zergoun...), et des ressources en eau (ONA, ANBT, AGIRE, SEAAL, SEOR...). Cette manifestation économique regroupera

aussi les entreprises du secteur des finances et des assurances, ainsi que les représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, les entreprises de sous-traitance, des universités et des centres de recherche, des organismes de soutien à la promotion de l'entrepreneuriat et des micro-entreprises. Un espace est consacré aux jeunes promoteurs pour les aider à concrétiser leurs projets d'entrepreneuriat dans les énergies renouvelables ou dans des

activités liées au développement durable. Durant les trois journées de cet événement, un programme de conférences sera animé par des experts algériens et étrangers. Les thématiques traiteront des avancées liées aux énergies renouvelables en Algérie et à l'international, le développement durable, plus précisément les problématiques de la gestion et la valorisation des déchets, et la gestion de l'eau en tant que ressource naturelle à protéger et à préserver.

Tahira C.

Béjaïa

## 1 163 retraits de permis effectués par la police

Pas moins de 39 accidents de la route ont été enregistrés le mois de septembre écoulé par le service de la sécurité publique relevant de la sûreté de wilaya, c'est ce qu'a indiqué la cellule de communication de la sûreté dans un bilan qui nous a été transmis. Ces accidents ont fait un mort et 50 blessés, précise notre source. Aussi, pas moins de 3 897 amendes forfaitaires ont été rédigées durant le même mois dont 175 liées à l'encontre des motards pour non-port de casques de sécurité, manœuvres dangereuses et absence de documents de leurs motos. Par ailleurs, 163 délits routiers ont été enregistré pour absence de souscription aux

assurances et absences d'attestation d'inscription, dont 70 délits de coordination, 34 autres de délits liés aux motards pour défaut d'assurance, enter autres. Le même service a enregistré aussi 1 163 retraits de permis dont 119 à l'encontre de motards, 30 véhicules et 02 motos ont aussi été mis en fourrière. Les agents de la sécurité publique ont contrôlé un total de 12 168 véhicules dont 780 motos et effectué 11 sorties contrôle par radars, au cours desquels ont été dressés 183 PV et contraventions pour excès de vitesse et non-respect de la vitesse limitée par le code de la route.

H.C.

Coopération algéro-nigériane

## Début des travaux de la Haute Commission mixte

Les travaux de la quatrième session de la Haute Commission mixte de coopération algéro-nigériane ont débuté dimanche à Alger sous la co-présidence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homologue de la République fédérale du Nigeria, Geoffrey Onyeama. Cette session offrira aux deux ministres «une occasion propice de procéder à une évaluation exhaustive de l'état de la coopération bilatérale et de dégager de nouvelles perspectives de parte-

nariat pour la hisser au niveau de la qualité des relations politiques entre les deux pays», avait indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La tenue de cette quatrième session de la Haute Commission mixte «témoigne de la ferme volonté de l'Algérie et du Nigeria d'approfondir leur coopération, de tirer profit de leurs immenses potentialités économiques et d'insuffler aux relations bilatérales une nouvelle dynamique», avait ajouté la même source. G. H.



Diversification économique des pays africains

# Raouya invite la Banque mondiale à appuyer les initiatives

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a invité la Banque mondiale à appuyer toutes les initiatives visant à promouvoir une diversification économique «solide» des pays africains, a indiqué le ministère dans un communiqué.



Par Amel B.

Intervenant aux réunions des gouverneurs arabes et africains avec le président de la BM ainsi qu'à la réunion des ministres des Finances et gouverneurs des Banques centrales de la région MENA avec la directrice générale du FMI, organisées en marge des Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods tenues du 10 au 14 octobre à Bali (Indonésie), M. Raouya a invité la BM «à appuyer toutes les initiatives visant à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat et du potentiel manufacturier de l'Afrique pour promouvoir une diversification économique solide». Dans le cadre de ces réunions, le ministre des Finances est intervenu au nom des gouverneurs africains sur la question de «la promotion et la diversification des exportations», eu égard à la dépendance de beaucoup de pays africains des ressources naturelles, note la même source. M. Raouya a indiqué que ces pays devraient mettre des mécanismes d'incitations pour renforcer les capacités des entreprises et des travailleurs à créer des actifs et à tirer profit des opportunités offertes par le marché. En outre, il a précisé que l'intégration des économies africaines dans la chaîne des valeurs mondiales, la

réduction des obstacles à la compétitivité, le renforcement de l'appui logistique et l'investissement dans les infrastructures, «sont des conditions nécessaires pour l'approfondissement des liens commerciaux intra-régionaux et l'élargissement des marchés d'exportation». Ces deux réunions avec les premiers responsables du FMI et de la BM ont constitué un espace pour des échanges de vues sur les préoccupations qui touchent la région dans un contexte marqué par une instabilité économique due aux situations politique et sociale auxquelles certains pays sont confrontés, souligne le ministère. Dans ce sens, les voies et moyens de contribution de la BM et du FMI aux politiques de croissance menées par les pays de la région MENA, ont fait l'objet d'échanges entre les dirigeants de ces institutions et les gouverneurs de cette région.

## Accompagner les pays en développement dans la lutte contre les changements climatiques

Prenant part également à la réunion ministérielle sur le financement du climat, M. Raouya

n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'importance d'accompagner les pays en développement en matière de lutte contre les changements climatiques.

Il a ainsi estimé qu'au-delà de la problématique cruciale de financement des actions climatiques, des mesures «concrètes» doivent être prises à l'échelle mondiale pour permettre un véritable transfert de technologies et de savoir-faire vers les pays en développement, permettant de contribuer à leur assurer une transition efficace et rapide vers une économie verte et respectueuse de l'environnement. L'objectif de cette rencontre, présidée par le président du groupe de la BM, Jim Kim, avec la participation du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et de la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, et des ministres des Finances des pays développés et en développement, a été de discuter des moyens à adopter en matière de développement et de financement dans le domaine du climat aux niveaux national et mondial, notamment dans un contexte où les actions sur le climat restent lentes dans de nombreux pays signataires de l'accord de Paris. Cette réunion a aussi été l'occasion de l'annonce de la Feuille de route de la BM sur la question

des changements climatiques, en prévision de la COP 24 prévue en Pologne en décembre 2018, indique le communiqué. A ce titre, M. Raouya a rappelé l'attention particulière accordée par l'Algérie à la menace des changements climatiques. Dans ce cadre, il a souligné que même si l'Algérie est considérée comme un pays peu émetteur de gaz à effet de serre et que sa responsabilité historique en la matière n'est pas engagée, elle a, cependant, ratifié les différentes conventions et accords sur les changements climatiques et a intégré la politique environnementale dans sa stratégie de développement global et dans son dispositif légal et réglementaire.

Par ailleurs, M. Raouya a assisté aux réunions du Comité monétaire et financier international (CMFI) et du Comité de développement (CD).

Les discussions se sont focalisées sur les tendances générales de l'économie mondiale qui se caractérisent par une croissance économique plus raffermie, mais qui devient moins régulière et devrait se ralentir à moyen terme, fait savoir le ministère. Il a été également noté que le contexte économique mondial actuel est entouré d'incertitudes d'ordre monétaire et financier, mais également commercial, ce qui pourrait peser négativement sur les efforts de développement dans le monde. Dans le cadre de ces mêmes discussions, l'accent a été mis sur l'importance du développement du capital humain, comme facteur clé pour la réduction future de la pauvreté et la stimulation de la croissance, souligne le communiqué.

En marge de ces Assemblées annuelles, M. Raouya a également rencontré le directeur du département Moyen-Orient et Asie Centrale du FMI (MOAC), Jihad Azour. A cet égard, le ministre lui a présenté l'évolution récente de la situation économique et ses perspectives, tout en rappelant les efforts déployés

par l'Algérie pour la modernisation des administrations fiscale et douanière et le renforcement de la gestion budgétaire. En outre, M. Raouya a tenu des échanges avec certains de ces homologues d'autres pays et des responsables de certaines institutions financières et bancaires avec lesquels il a été procédé à l'examen des possibilités de développer des partenariats et d'appuis techniques dans les différents domaines de développement.

A. B./APS

## Commerce international Les chefs de la diplomatie chinoise et mexicaine discutent par téléphone

LE CONSEILLER d'Etat chinois et ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, a eu un entretien téléphonique samedi avec son homologue mexicain, Luis Videgaray, pour discuter du commerce international. Au cours de la conversation, M. Videgaray a informé M. Wang de la récente signature de l'Accord Etats-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), affirmant que le Mexique est un Etat souverain indépendant et que cet accord n'affecterait en aucune manière les échanges entre la Chine et le Mexique, et n'aboutirait à aucune restriction des échanges commerciaux, des investissements ou des relations politiques entre les deux pays. La Chine est un partenaire digne de confiance pour le Mexique, a-t-il déclaré, ajoutant que son pays est disposé à développer davantage le partenariat stratégique global avec la Chine. Selon M. Wang, la Chine et le Mexique, en tant que partenaires stratégiques globaux, ont toujours fait preuve de compréhension, de confiance et de soutien mutuels sur les questions importantes. Aucun accord de libre-échange bilatéral ou multilatéral ne devrait être dirigé contre une tierce partie ou utilisé pour restreindre les droits et intérêts légitimes d'autres membres, ni dans le sens de l'exclusionnisme, a déclaré M. Wang. La Chine et le Mexique sont des économies émergentes et ils devraient travailler ensemble pour préserver le multilatéralisme et le système de libre-échange, a déclaré M. Wang. R.E.

## Agriculture

# Réunion d'évaluation des programmes du secteur

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a présidé à Alger une réunion des cadres consacrée à l'évaluation des programmes de développement du secteur à travers l'ensemble des wilayas du pays, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre de deux jours (13 et 14 octobre) a regroupé l'ensemble des acteurs et les intervenants dans l'encadrement (directeurs centraux, directeurs des services agricoles de wilaya, conservateurs des forêts, directeurs de la pêche et de l'aquaculture), les institutions et les centres techniques ainsi que les

groupes et les offices sous tutelle, ajoute la même source. Les évaluations porteront essentiellement sur les programmes de développement des filières agricoles, économie de l'eau, foncier agricole, développement des activités forestière, de la pêche et de l'aquaculture, veille sanitaire et phytosanitaire ainsi que le contrôle des produits, financement, appui et assistance technique ainsi que les questions liées aux assurances agricoles et l'organisation professionnelle et interprofessionnelle. Par ailleurs, cette rencontre permettra d'apprécier les niveaux de réalisation de chaque wilaya par rapport aux

objectifs fixés ainsi que les efforts déployés pour assurer un développement durable et d'apporter les recentrages et les réajustements nécessaires pour impulser davantage la dynamique de croissance. Pour rappel, cette réunion est une occasion pour évaluer les dispositions prises pour accompagner le lancement de la campagne agricole 2018-2019 et assurer son bon déroulement notamment les labours-semences, les plantations des cultures maraîchères et l'encadrement des récoltes de la datte, conclut le communiqué.

S.Y.

## Inondations à Alger

# Elaboration d'un plan préventif à travers 12 points noirs

■ L'Etablissement de maintenance des réseaux routiers et d'assainissement d'Alger (Asrout) a élaboré un plan préventif, en prévision des fortes pluies, et ce, à travers la mobilisation de plus de 120 agents et de moyens matériels au niveau de 12 points noirs, a-t-on appris du même établissement.

Par Amel H.

Un programme préventif a été élaboré, sur la base du bulletin météorologique spécial (BMS) concernant d'importantes chutes de pluies, au niveau de 12 points noirs, situés dans les régions basses des communes de Sidi M'hamed, Hussein Dey, Bab El Oued, la Casbah, El Harrach, Bouzareah et Bir Mourad Rais, a indiqué à l'APS le directeur général d'Asrout, Aïter Saâdoune, au sujet des mesures prises contre la survenue d'inondations. Pour chaque point, dix agents dotés de moyens techniques seront mobilisés en cas d'inondations, d'obstruction de regards ou d'amas de terre dans les collecteurs d'eaux pluviales, a fait savoir le même responsable. La commune de Sidi M'hamed compte 3 points noirs au niveau de la place 2-Mai (boulevard de l'ALN), qui s'étend vers la promenade des Sablettes et la Gare d'Alger, alors que la commune de Bab El Oued souffre d'un point noir au niveau du boulevard du Commandant Mira. La commune de La Casbah compte un site exposé aux inondations, qui s'étend de la gare d'Alger vers la Pêcherie, a-t-il ajouté. Selon M. Aïter, le point le plus dangereux est situé à Hussein Dey au niveau de la rue Tripoli où se trouve la voie du tramway, outre d'autres points au niveau des communes d'El Harrach, Bouzareah et Bir Mourad Rais. En cas d'émission d'un bulletin météorologique prévoyant une

forte chute de pluie à Alger, les agents d'Asrout interviennent de manière périodique et en continu au niveau des points noirs recensés à Alger déjà touchés par les inondations, car situés dans des régions basses, a indiqué le responsable. Ces agents ont été dotés de moyens techniques modernes pour faire face aux inondations, assainir le réseau d'eau des résidus de terres amassés par les pluies et les avaloirs des feuilles d'arbres et différents déchets, a ajouté l'intervenant. En prévision de la saison hivernale, M. Aïter a fait savoir que ces services avaient procédé jusqu'à ce mois en cours à l'assainissement de plus de 67 000 avaloirs, soit 90 % des



avaloirs d'Alger qui ont été nettoyés 3 ou 4 fois selon leur position, notamment ceux situés dans l'un des 12 points noirs. Alger compte près de 15.000 regards pour éviter le mélange de la terre avec l'eau potable, a

rappelé le responsable qui ajouté que les agents ont procédé au nettoyage de 6393 regards, soit 45 % des regards d'Alger. Ces agents sont également chargés de l'assainissement du réseau d'eau de pluie des terres,

outre plus de 2500 canalisations d'eaux usées ainsi que les caniveaux qui s'étendent sur 4 314 km pour éviter l'inondation des routes par les eaux de pluie.

A. H.

## Premier Salon de l'emploi à Boumerdès Grande affluence de jeunes et des diplômés universitaires

Une grande affluence de jeunes et de diplômés universitaires et de la formation professionnelle en quête d'un emploi, a été enregistrée samedi, à l'ouverture du premier Salon de l'emploi à Boumerdès, avec la participation de plus de 80 opérateurs économiques et industriels. Outre la tenue d'expositions diverses dédiées aux dispositifs publics d'aide à l'emploi, et aux organismes financiers et des assurances, la première journée de cette manifestation de trois jours a été marquée par l'animation de conférences et d'un atelier au profit des jeunes en quête d'un emploi. Des ateliers de formation sur les techniques de recherche d'un travail ont été, aussi, organisés à cette occasion, outre la signature de conventions de partenariat entre l'agence de l'emploi de Boumerdès et un nombre d'organismes, et d'entreprises économiques et industrielles en plus de l'uni-

versité de Boumerdès. Selon la directrice de l'agence de l'emploi de la wilaya, Lounis Nadjia, la manifestation, organisée sous le signe «Rendez-vous avec l'emploi», prévoit, également, trois ateliers de formation au profit des chefs d'entreprises, à l'initiative de la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnos), de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et de l'Inspection du travail, outre des communications sur la nomenclature algérienne des métiers, notamment. Cet événement participe à la création d'un cadre propice à l'échange d'idées et d'expériences professionnelles entre les participants, et partant l'ouverture de nouvelles perspectives tant pour les employeurs que pour les demandeurs d'emploi, appelés à prendre connaissance des opportunités offerte par le marché local du travail, au même titre que des

meilleurs créneaux employeurs, a-t-elle souligné. L'opportunité est, également, offerte à tout demandeur d'emploi en vue d'introduire son CV et de réaliser des entrevues professionnelles sur place, au moment où les entreprises participantes peuvent promouvoir leurs produits et prestations. En marge de ce salon, une convention de partenariat sera signée entre l'agence de l'emploi de Boumerdès et la Fédération nationale des jeunes promoteurs, outre le renouvellement d'une autre convention liant la même agence à l'université de Boumerdès, selon la même responsable. Une cérémonie de placement d'un nombre de bénéficiaires de contrats de travail aidés, dans leurs postes, est également programmée, à la même occasion, a-t-elle ajouté.

Hocine A./APS

## Oran/ Nouveau plan de circulation

### Entrée en application la semaine prochaine de la première phase

La première phase du nouveau plan de circulation d'Oran entrera en application la semaine prochaine en transférant des lignes urbaines et suburbaines vers la nouvelle gare

routière de transport de voyageurs située à hai Es-Sabah, a-t-on appris de la direction des transports. L'application de ce nouveau plan de la circulation adopté dernièrement par l'APW

commencera par l'inauguration de la nouvelle gare routière mercredi prochain, à l'occasion de la journée nationale de l'émigration commémorée le 17 octobre de chaque année.

Cette station abritera les lignes urbaines et suburbaines dont Oran-Arzew, Oran-Bethioua, Oran-Gdyel, Oran-Hassi Bounif, Oran-Boufatis et Oran Hassi Benyebka, en plus

d'autres lignes qui seront programmées après l'achèvement du plan des réseaux au niveau de cette infrastructure.

Le nouveau plan de circulation, dont l'élaboration a associé des partenaires du secteur de la wilaya d'Oran, s'inscrit dans le cadre de la structuration des lignes et la réorganisation du transport, pour atténuer de la tension relevée sur certains axes de la wilaya.

La direction des transports s'adapte aux différents projets réceptionnés cette année et qui seront livrés l'année prochaine et à la dynamique que connaît la capitale de l'Ouest algérien, a-t-on souligné.

Z.D.

## Tlemcen

### Vaccination de plus de 560 000 têtes ovines contre la clavelée

Quelque 560 215 têtes ovines ont été vaccinées, cette année, dans la wilaya de Tlemcen, contre la clavelée, a-t-on appris du chef de l'inspection vétérinaire de la wilaya. Ces ovins, élevés dans différentes communes de la wilaya, ont été vaccinés au titre de la campagne de vaccination contre la clavelée, qui a duré d'avril à août derniers. Le cheptel ovin de la wilaya de Tlemcen compte 700 000 têtes a rappelé Daheur Djamel. Il a ajouté que l'opération a été supervisée par

64 vétérinaires privés agréés par la direction des services agricoles qui a fourni 590.000 doses de vaccins. Le même responsable a annoncé que cette campagne a permis également la vaccination de 26 053 têtes bovines contre la fièvre aphteuse sur un total de 37 000 têtes et ce, durant la période allant d'avril à septembre derniers. 28 400 doses de vaccins ont été fournies par la DSA. Par ailleurs, Daheur Djamel a souligné que la wilaya de Tlemcen a enregistré, cette année,

8 cas confirmés de fièvre aphteuse ayant touché des bovins dans les communes de Maghnia, Tlemcen et Chetouane. Les vaches atteintes ont été abattues en attendant l'indemnisation des éleveurs. En outre 5 000 doses de vaccins antirabiques ont été consacrées à la vaccination de 3 700 bovins et 250 chiens appartenant aux éleveurs de bétail, entre les mois de juin et septembre derniers.

R.R.



## Sahara occidental

# Le Polisario exprime l'espoir de voir un tournant dans le règlement du conflit

■ Le Front Polisario a exprimé l'espoir de voir le processus de règlement du conflit au Sahara occidental marquer un tournant cette année, avec la relance des négociations directes en décembre à Genève qui devrait permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

Par Farid M.

« Cette année, nous espérons que le vent tourne et que le peuple du Sahara occidental puisse avoir la possibilité d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance », a déclaré le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar, devant la quatrième commission chargée de la décolonisation. Sidi Omar qui s'exprimait lors du débat général de la commission consacré à la question sahraouie, a affirmé que l'autodétermination était « le seul moyen valable de parvenir à une fin pacifique et juste à la décolonisation tant attendue » de la dernière colonie d'Afrique. Le représentant a relevé que l'émissaire onusien, Horst Kohler, était en train d'« insuffler une nouvelle vie » au processus onusien bloqué depuis longtemps, alors que les deux partis au Conflit, le Front Polisario et le Maroc, devraient se rencontrer les 4 et 5 décembre à Genève pour une première série de négociations directes. Et de réaffirmer que le Front Polisario est « prêt à s'engager dans des négociations directes avec le Maroc conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ». « La responsabilité des Nations unies envers le peuple du Sahara occidental, réaffirmée chaque année dans les résolutions de l'Assemblée générale sur cette question, devrait être assumée sans plus tarder », a enchaîné Sidi Omar dans son plaidoyer, déplorant l'absence de progrès concernant cette juste cause. Le fait que la question du Sahara Occidental demeure inscrite à l'agenda de la quatrième commission témoigne du processus de décolonisation inachevé de ce territoire, a rappelé le diplomate sahraoui. « C'est aussi une reconnaissance du droit du

peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, droit inaliénable qui ne peut être supplanté pas les réalités coloniales actuelles », a-t-il encore affirmé. S'adressant au président de la Commission, Sidi Omar, a indiqué que l'annexion illégale des territoires sahraouis par le Maroc « demeure le principal obstacle à la décolonisation » du Sahara occidental. Rappelant la genèse de ce conflit, le représentant sahraoui a tenu à préciser que « le processus de décolonisation de ce territoire a été violemment interrompu par l'invasion militaire du Maroc en octobre 1975, une occupation, a-t-il encore rappelé, qui a été déplorée par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de manière claire et forte. « Dans sa résolution 380 du 6 novembre 1975, le Conseil de sécurité a vivement déploré la (marche verte) du Maroc qui a marqué le début de l'invasion militaire de notre pays », a-t-il poursuivi, expliquant que le paragraphe 2 de ladite résolution, avait appelé le Maroc à retirer immédiatement tous les participants à cette marche du territoire sahraoui. L'Assemblée générale, qui représente la voix commune de la communauté internationale, a également condamné cette occupation, qui s'est déroulée en violation des objectifs de la Charte des Nations unies et des principes fondamentaux du droit international, a poursuivi l'ambassadeur sahraoui. Dans sa résolution 34/37 du 21 novembre 1979, l'Assemblée générale a exhorté le Maroc à s'associer au processus de paix et à mettre fin à l'occupation du territoire du Sahara occidental. « Le Maroc est donc la puissance occupante du Sahara occidental, c'est un fait bien établi, malgré les efforts futiles de cette puissance occupante et de ses apologistes pour convaincre la commission du contraire », a souligné le représentant.



## L'Afrique ne sera libre qu'avec l'indépendance du Sahara occidental

Le Vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Luwellyn Landers s'est félicité à Laayoune, des relations solides et profondes entre son pays et la République arabe sahraouie démocratique (RASD), mettant en avant l'attachement de l'Afrique du Sud au droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. M. Landers qui effectue une visite d'Etat à la RASD pour célébrer avec le peuple sahraoui le 43<sup>e</sup> anniversaire de l'unité nationale, « a salué les relations solides et profondes entre les deux pays, concrétisées à la faveur de la

visite du SG du Front Polisario, Brahim Ghali à Pretoria », a indiqué l'Agence de presse sahraoui (SPS). A cette occasion, M. Landers a réitéré l'attachement de son pays au recouvrement de la souveraineté dans tout le continent africain permettant au peuple sahraoui de jouir son droit à la liberté à l'image de Timor oriental. « L'Afrique du Sud se rappelle avec fierté du soutien du peuple sahraoui au combat mené par le peuple sud-africain contre le régime de l'apartheid », a affirmé M. Landers, soulignant que son pays ne cessera de soutenir la cause sahraouie juste et de contribuer à la libération de l'Afrique. « Nous allons œuvrer à ce que l'on accordé à l'Etat sahraoui le statut de membre observateur au sein de l'ONU en attendant la proclamation complète

de son indépendance et de sa liberté », a indiqué Luwellyn Landers. Remerciant le peuple sahraoui pour l'accueil chaleureux, le responsable sud-africain a exprimé son souhait de voir les efforts internationaux contribuer à mettre un terme à l'occupation du Sahara occidental, précisant « nous sommes attachés à notre histoire commune, et nous n'avons d'alternative que de vous apporter notre plein soutien moral et matériel ». Lors de son allocution, M. Luwellyn a souligné que maintes reprises que « l'Afrique ne peut se considérer comme libre que si le peuple sahraoui se libère, par fidélité aux principes et à l'esprit de Mandela ». Le membre du secrétariat national du Front Polisario et wali d'El-Ayoune, Mohamed Yaslem a passé en revue « une histoire riche de solidarité avec l'Afrique du Sud qui s'est lancée dans un militantisme juste pour le peuple sahraoui », a indiqué SPS. Le vice-ministre sud-africain des Affaires étrangères, accompagné d'une délégation, a effectué une visite à nombres d'infrastructures au niveau de la wilaya d'El-Ayoune, à l'instar de l'hôpital régional et d'autres centres, a-t-on appris de même source. Pour rappel, M. Landers est accompagné de l'ambassadeur sud-africain auprès de la République arabe sahraouie démocratique, Denis Delomo, d'une représentation du ministère des Affaires étrangères et de l'ambassadeur sahraoui en Afrique du sud, al-Bachir Asghayar. F. M./APS

## Après l'accident du ferry «Ulysse»

### La Tunisie met en place un fonds de responsabilité limitée

Suite à la collision en Corse dimanche dernier d'un navire roulier tunisien avec un porte-conteneurs chypriote, la Compagnie tunisienne de navigation a décidé de créer un fonds de responsabilité limitée afin de trouver un règlement aux indemnités. En Tunisie, pour trouver un règlement aux indemnités liées à la collision du ferry tunisien «Ulysse» avec le porte-conteneurs chypriote CLS Virginia aux larges de Cap Corse, la Compagnie tunisienne de navigation (CTN) a décidé de mettre sur pied, un fonds de responsabilité limitée. D'après le directeur central du transport de marchandises et de passagers au sein de la CTN, Noureddine Chaïbi qui apporté l'information

ce vendredi, ce fonds a une durée de vie limitée et verra sa mission terminée une fois que les travaux des investigateurs et experts selon parachevés afin de déterminer les responsabilités relatives à l'accident. Cette cellule composée de la plupart des assureurs de la CTN « serait opérationnelle pour une période bien déterminée (...) sachant que le montant demandé s'avère exagéré », a déclaré Noureddine Chaïbi. Alors que le responsable n'a pas donné de détails sur le montant, la presse française avance déjà des chiffres. Se basant sur un verdict émis par le tribunal de Marseille, sans oublier d'autres frais à couvrir liés à la pollution maritime, elle parle d'un montant des indemnités dont la CTN

devrait s'acquitter, de 40 millions de dinars soit environ 14,1 millions de dollars.

### Désincarcération des navires

Rappelons que comme l'a annoncé Noureddine Chaïbi, déjà dans l'après-midi du jeudi 11 octobre, les deux navires entrés en collision ont été finalement désincarcérés jeudi dans la soirée, sans enregistrer de victimes. La CTN a pu procéder à une levée de la saisie de son car-ferry Carthage dans le port de Marseille suite à collision. Aussi a-t-elle, obtenu des garanties pour qu'aucune saisie d'autres navires tunisiens ne soit appliquée dorénavant. Sara H./R.M.



Disparition du journaliste Khashoggi

# Trump menace Ryad, délégation saoudienne à Istanbul

■ Le président américain Donald Trump a estimé que l'Arabie saoudite pourrait être derrière la disparition à Istanbul de Jamal Khashoggi, la menaçant dans ce cas d'«un châtement sévère», tandis que Ryad dément avoir donné l'ordre de tuer ce journaliste dissident.

Par Rima C.

«**E**n l'état actuel des choses, il semble que peut-être on ne va plus le revoir, et c'est très triste», a déclaré samedi M. Trump au sujet du journaliste. «Notre premier espoir était qu'il n'ait pas été tué mais peut-être que les choses ne s'annoncent pas bien», a-t-il ajouté. Il a précisé qu'il allait appeler samedi soir ou hier le roi Salmane d'Arabie saoudite. Une délégation saoudienne doit s'entretenir ce week-end à Ankara avec des responsables turcs dans le cadre de l'enquête sur cette affaire qui a suscité la vive inquiétude de plusieurs pays occidentaux, dont les États-Unis où Jamal Khashoggi s'était exilé en 2017.

Mais Ankara a reproché samedi à Ryad de ne pas coopérer, et notamment de ne pas laisser les enquêteurs accéder au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul, où le journaliste a été vu pour la dernière fois, le 2 octobre. «Pour l'instant, ils démentent (leur implication) et la démentent vigoureusement. Est-ce que ça pourrait être eux? Oui», avait aussi dit Donald Trump à propos des Saoudiens dans un entretien avec la chaîne de télévision CBS, enregistré jeudi et diffusé samedi. Il a ajouté que si l'Arabie saoudite s'avérait effectivement responsable, il y aurait «un châtement sévère». Mais pas question pour lui de répercussions économiques comme la limitation de ventes d'armes à Ryad, a-t-il réitéré: «Je pense en fait que

nous nous punirions nous-mêmes si nous faisons cela. Il y a d'autres choses qu'on peut faire qui sont très, très puissantes, très fortes» - sans précision. Son secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, a d'ailleurs affirmé samedi qu'il se rendrait bien à la deuxième édition du sommet «Future Investment Initiative» du 23 au 25 octobre à Ryad. Christin Lagarde aussi, mais la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) s'est dite «horriifiée» par l'affaire Khashoggi. De fait, l'affaire Khashoggi a refroidi des investisseurs qui s'enthousiasmaient encore il y a un an pour les pharaoniques projets économiques du prince héritier. Le milliardaire britannique Richard Branson a gelé plusieurs projets dans le royaume, et des partenaires tels que le «Financial Times», le «New York Times» et «The Economist» ont retiré leur soutien au sommet surnommé «Le Davos du désert». Les relations économiques se tendent; ainsi, un puissant homme d'affaires émirati, Khalaf Al-Habtoor, a enjoint les pays du Golfe et les alliés de Ryad à boycotter les entreprises qui se désolidarisent de ce sommet. Ryad a fermement démenti toute intention d'exécuter le journaliste. «Ce qui a été rapporté au sujet d'ordres de le tuer est un mensonge et



une allégation infondée», a de son côté réagi samedi -dans des propos reproduits par l'agence de presse officielle SPA- le ministre saoudien de l'Intérieur Abdel Aziz ben Saoud ben Nayef. Il s'agit, a-t-il dit, de «fausses accusations contre l'Arabie saoudite». Le ministre saoudien pour les Affaires du Golfe, Thamer Sabhan, a de son côté dénoncé sur Twitter une «campagne mensongère, traître et sale» contre l'Arabie saoudite, dont l'origine remonte selon lui à «des décennies». Jamal Khashoggi, critique du prince héritier Mohammed ben Salmane et qui collaborait notamment avec le Washington Post, s'était rendu le 2 octobre

au consulat saoudien à Istanbul, ayant besoin d'un document nécessaire à son futur mariage. Selon sa fiancée, il devait fêter ses 60 ans samedi au bord du Bosphore. Quatre jours plus tard, des responsables turcs cités par les médias ont affirmé qu'il avait été tué dans ce bâtiment. Des allégations aussitôt qualifiées d'«infondées» par l'Arabie saoudite. La délégation saoudienne arrivée vendredi à Ankara doit notamment prendre part aux travaux d'un groupe de travail sur la disparition de Jamal Khashoggi, dont la création a été annoncée par le porte-parole du président turc Recep Tayyip Erdogan. R. C.



## Points chauds

### Crédit

Par Fouzia Mahmoudi

Dans un mois tout juste le président américain devra faire face aux élections de mi-mandat qui risquent de porter atteinte à sa majorité au Congrès et au Sénat. Pourtant, les soucis de Donald Trump ne se limitent pas aux frontières américaines, mais vont bien au-delà, l'Iran, n'hésitant pas, une fois encore, à le tancer verbalement. En effet, les États-Unis «ont subi une défaite» en se retirant de l'accord international sur le nucléaire iranien, a assuré cette semaine le président iranien Hassan Rohani. «Tout le monde sait que les États-Unis ont subi une défaite légale et politique en laissant tomber leurs obligations internationales et que nous avons remporté une victoire», a déclaré Rohani dans un discours à l'Université de Téhéran, à l'occasion de la rentrée universitaire. «Seul un petit nombre de pays parlent du retrait des États-Unis (de l'accord nucléaire) comme d'une bonne décision», a ajouté le président de la République islamique, dans ce discours retransmis en direct par la télévision d'État. «Ceux qui font preuve de prudence expriment leur déception (face à cette décision), ceux qui sont plus francs disent que c'était une erreur, et les plus directs disent carrément que c'était illégal», a-t-il ajouté. Le président américain Donald Trump a dénoncé unilatéralement en mai l'accord international sur le nucléaire iranien, affirmant que celui-ci n'offrait pas de garanties suffisantes pour empêcher Téhéran de se doter de la bombe atomique. Conclu en 2015 à Vienne entre la République islamique et le groupe dit 5+1 (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie), cet accord a permis de mettre fin à l'isolement de l'Iran en levant une partie des sanctions économiques internationales en échange de l'engagement solennel de Téhéran de ne jamais chercher à se doter de l'arme nucléaire. Le retrait des États-Unis de ce pacte a entraîné le rétablissement d'une première série de sanctions américaines contre Téhéran en août. Une deuxième vague doit suivre d'ici le 5 novembre, visant notamment le secteur pétrolier iranien et la Banque centrale. Rohani a estimé que son pays avait répondu au retrait américain de manière «vertueuse et sage», laissant Washington «bredouille». Les Américains «s'attendaient à ce que nous quittions (l'accord) quelques heures seulement après l'annonce de leur départ. Que serait-il arrivé alors? L'affaire serait revenue devant le Conseil de sécurité de l'ONU, se serait retournée contre l'Iran et nous nous serions retrouvés isolés», a-t-il déclaré. Mais, au contraire, a ajouté Rohani, l'Iran n'a rien perdu à rester dans l'accord et peut s'en retirer «à tout moment» si ses intérêts ne sont plus garantis. Les Chinois, les Européens et les Russes ont tous dit vouloir préserver l'accord de Vienne et travailler avec Téhéran pour lui permettre de bénéficier de ses retombées économiques. Du côté de Donald Trump on pourrait le soupçonner d'avoir retiré son pays de l'accord passé avec Téhéran dans l'espoir d'en négocier un nouveau, peut-être plus favorable encore à Washington, mais qui surtout donnerait tout le crédit de cette réussite au président américain.

F. M.

## Brexit

### Theresa May face à une semaine délicate, potentiellement décisive

La Première ministre britannique Theresa May s'apprête à affronter une semaine périlleuse sur le front du Brexit, dossier dans lequel des «progrès substantiels» sont attendus par Bruxelles avant le sommet de l'UE qui débute mercredi. A six mois du divorce, prévu le 29 mars 2019, la dirigeante britannique cherche la solution qui puisse à la fois satisfaire les différentes sensibilités au sein de sa famille politique et préserver son alliance avec le petit parti nord-irlandais DUP, sur laquelle repose sa majorité absolue au parlement. Malgré l'intensification des discussions entre les négociateurs britanniques et européens ces derniers jours, le ministre britannique des Finances, Philip Hammond, a reconnu qu'il était «extrêmement ambitieux» d'imaginer la conclusion d'un accord lors du conseil européen des 17 et 18 octobre, qui devait initialement marquer la fin des négociations. «Il nous faut des progrès substantiels», a réclamé le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker à l'approche de

la rencontre, qui constituera un «moment de vérité» selon le président du Conseil européen Donald Tusk. Theresa May réunira demain, la veille du sommet, ses principaux ministres pour évoquer notamment le devenir de la frontière entre la province britannique d'Irlande du Nord et la république d'Irlande, qui demeure l'une des difficultés majeures de ces négociations. Londres s'est engagé à ne pas réinstaurer de frontière matérielle sur l'île d'Irlande, conformément à l'accord de paix du Vendredi saint signé en 1998, mais cet engagement va à l'encontre de sa volonté de quitter le marché unique et l'union douanière européenne. La cheffe de l'exécutif a proposé de maintenir un «arrangement douanier temporaire» entre le Royaume-Uni et l'UE, jusqu'à l'émergence d'une solution sur la question de la frontière irlandaise. Mais au sein de son parti conservateur, cette option a été balayée par les euroscéptiques, qui craignent qu'elle devienne permanente et empêche la conclusion d'accords commerciaux avec des

pays tiers. «Temporaire signifie éternel», a lancé samedi le député Jacob Rees Mogg lors d'un événement organisé par le groupe pro-Brexit Leave means Leave. Cette option a également provoqué des menaces de démission de plusieurs membres du gouvernement, selon la presse britannique. Les noms de la ministre des Relations avec le Parlement, Andrea Leadsom, et de la ministre du Développement international Penny Mordaunt, ont été cités à plusieurs reprises. Un porte-parole de Theresa May a cependant écarté le scénario d'une union douanière à durée illimitée, précisant qu'il durerait jusqu'en décembre 2021 au maximum. «La Première ministre n'accepterait jamais un accord qui piégerait le Royaume-Uni de manière permanente», a-t-il affirmé. Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney, a lui refusé d'imaginer une date limite à un tel dispositif, estimant qu'il devrait «rester en place jusqu'à ce qu'une meilleure alternative se présente».





Festival international de musique symphonique

# Le spectacle inaugural chaleureusement applaudi

■ *Devant un public venu nombreux pour assister à la soirée inaugurale de la dixième édition du Festival international de musique symphonique, l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Amine Kouider ainsi que les voix étoffées du sud-africain, Thabang Senekal et la russe Irina Tiviane ont animé un spectacle de haute facture. Cet évènement qui se poursuit jusqu'au 19 octobre verra la participation de plusieurs pays, à savoir la Syrie, la Russie, l'Espagne, la Corée du Sud, l'Ukraine, l'Autriche, l'Italie, la Tunisie, le Japon, la Tchèque, l'Afrique du Sud, la France, l'Allemagne et la Chine.*



Par Abla Selles

La soirée inaugurale de la dixième édition du Festival international de la musique symphonique d'Alger était marquée par un spectacle de haute facture animé par l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider. Accompagné par les voix étoffées du sud-africain, Thabang Senekal et la russe Irina Tiviane, cet orchestre a démontré un professionnalisme hors normes que le public a chaleureusement applaudi.

D'abord, c'est le baryton-soprano sud-africain, Thabang Senekal qui est monté sur scène pour présenter la pièce «*Madiba*» en hommage à l'ex-Président sud-africain, Nelson Mandela (1918-2018), héros de la lutte anti-apartheid, à l'occasion du centenaire de sa nais-

sance. Ensuite, il a cédé la scène à la soprano-dramatique russe Irina Tiviane pour présenter quelques pièces écrites par de célèbres compositeurs russes dont Ilitch Tchaïkovski et Vasily Solovoyov devant l'assistance qui a beaucoup apprécié sa prestation.

La présence de ces deux artistes en duo sur la même scène était très applaudie aussi pour revisiter le patrimoine symphonique mondial à savoir des pièces de Wolfgang Amadeus Mozart et Giuseppe Verdi.

L'Orchestre de l'Opéra d'Alger s'est à son tour distingué, lors de la deuxième partie de la soirée, interprétant les quatre mouvements de la septième Symphonie de Ludwig Van Beethoven, pour conclure dans l'euphorie avec «*Ouretsrou*» et «*Abdelkader ya Boualem*», en hommage à Djamel Allelem et Rachid Taha, deux grands artistes algériens, récemment

disparus, auxquels le 10<sup>e</sup> Festival culturel international de la musique symphonique est dédié. Il est à noter que les orchestres participants vont se succéder sur les planches de l'Opéra d'Alger au rythme d'une programmation de deux à trois concerts par soir. A l'instar du programme musical déjà annoncé, des masters-class sont au menu de cette dixième édition du Festival à l'Institut national supérieur de musique (Insm).

A.S.

## AGEND'ART

### Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

#### Jusqu'au 25 octobre :

Exposition d'arts plastiques, avec l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti.

#### Galerie Seen Art

#### Jusqu'au 3 novembre :

Exposition collective intitulée «*Versions Originales*» avec les artistes Yasser Ameur (L'homme jaune), Leila

Boutamine, Amar Briki, Faiza Maghni, Adlane Samet, Mayar Ines Touam et Hocine Zayour.

#### Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Tipaza)

#### Jusqu'au 15 octobre :

Exposition de tableaux des artistes Nidal Kifah et Lila Bouzidi.

#### Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

#### Jusqu'au 19 octobre à partir de 18h45 :

10<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique.

Invité d'honneur : Russie.

Entrée : 500 DA. Tickets disponibles aux points de vente suivants : Opéra d'Alger (Ouled Fayet), Institut national supérieur de musique (Bab-El-Oued), hôtel AZ (Zéralda).

#### 14 octobre à partir de 14h45 :

Concerts d'orchestres de Russie et de Syrie.

#### 15 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres d'Espagne, de Corée du Sud et d'Ukraine.

#### 16 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres d'Autriche, d'Italie et de Tunisie.

#### 17 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres du Japon, de Tchèque et d'Afrique du Sud.

#### 18 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres de France et d'Allemagne.

#### 19 octobre à partir de 18h45 :

Soirée de clôture. Concert de l'Orchestre philharmonique de Chine, dirigé par le maestro

Jiannan Sima.

R.C.

## Générale du monodrame «El Fahla»

### Lorsque Mimouna brise ses chaînes

Rebelle mais brave. Grande gueule, et pourtant sensible. Effrontée mais juste. C'est Mimouna, ou «*El Fahla*», comme la raconte Azzedine Abbar dans son dernier monodrame présenté samedi en avant première au théâtre régional d'Oran (TRO).

Brillamment porté par la comédienne Nesrine Belhadj, ce personnage plein de contradictions raconte le parcours d'une femme, «*Mimouna*», qui a décidé de reprendre la caisse à outils de son défunt mari, et devenir plombière, défiant toute une société qui a du mal à accepter de voir une femme exercer un métier réservé aux hommes.

Alternant le drame, l'humour et le sarcasme, la comédienne qui a incarné différents personnages pendant près d'une heure de

temps, a réussi à capter l'attention du public, qui n'a pas cessé d'interagir avec elle pendant tout le spectacle. «*Un véritable défi*», s'est exclamé le metteur en scène, en marge de la générale de cette pièce écrite par le dramaturge Ali Nacer.

«*El Fahla*», c'est l'histoire d'une femme ordinaire, veuve d'un plombier et mère de trois fillettes, qui a décidé de travailler pour nourrir sa famille, au lieu de dépendre des autres dans le moindre de ses besoins.

Face à son audace, les réactions se multiplient, entre les voisines médisantes, les hommes qui portent sur elle un regard malsain, les religieux qui estiment que son choix est «*haram*», etc. Mimouna, ne courbe pourtant pas l'échine. Digne et courageuse, elle continue son chemin, se nourrissant du sou-

venir de son époux, Mimoune, qu'elle chérissait tant, et qui lui, l'a soutenu dans cette démarche avant sa mort.

Mimoune, n'est pas comme ces hommes qui la jugent. Mimoune est humain. Mimoune est authentique. Mimoune est juste. Mimoune se battait pour les justes causes, et l'autonomie d'une femme, qui ne doit tendre la main à personne, est la plus noble des causes qu'il a défendues, raconte-t-elle.

Nesrine Belhadj, a réussi à travers ce monodrame, à nous faire vivre cet amour si profond qu'ont partagé Mimoune et Mimouna, le moteur de cette femme qui défend farouchement son droit de choisir son métier, sa vie et son destin.

F.H.

## «Capharnaüm»

### La réalisatrice Nadine Labaki inspirée dans l'enfer libanais

Très remarquée à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs en 2007 avec «*Caramel*», Mention spéciale du Jury Cécuménique en 2011 avec «*Et maintenant, on va où ?*», Nadine Labaki a remporté cette année le Prix du Jury sur la Croisette avec «*Capharnaüm*». Un petit garçon d'une famille pauvre y fugue dans un Beyrouth chaotique, puis intente un procès à ses parents pour mauvais traitements.

Zain ne connaît pas son âge mais aurait une douzaine d'années. Il ne supporte pas que ses parents livrent à un adulte sa

jeune sœur préférée de 11 ans. Quand elle meurt en fausse couche, il quitte le foyer pour faire sa vie dans la grande ville, s'occupe du bébé abandonné par une jeune réfugiée, est emprisonné, puis intente un procès à ses parents pour mauvais traitements.

Le périple de Zain est prétexte à exposer le quotidien à Beyrouth, en proie au chaos et à la corruption, après une guerre interminable, toujours prête à reprendre. Nadine Labaki filme au niveau des trottoirs et des enfants comme pour un reportage, mais avec de vrais personnages construits, ce qui

donne une énergie folle à son film.

Zain Alrafeea, qui interprète ce petit garçon et dont le prénom a été gardé pour son personnage, est incroyablement véridique. D'une maturité étonnante, d'aucuns l'auraient bien vu remporter le prix d'interprétation du 71<sup>e</sup> festival cannois. C'était peut-être aller un peu vite en besogne, mais il est vrai que son assurance, le ton dont il use dans ses répliques pas toujours faciles, sa gestuelle, étonnent à chaque instant.

À l'encontre d'autres films de la compétition officielle cannoi-

se, qui ont fait également le choix d'une mise en scène reprenant les codes du reportage, comme «*En guerre*» ou «*Ayka*» (caméra portée, cadrages et lumière variables, travellings instables...), «*Capharnaüm*» restitue l'énergie de la rue dans laquelle se fond son jeune héros. Il fait corps avec elle, et devient un vecteur pour Nadine Labaki, lui donnant accès à l'âme d'une ville et de ses habitants. La cinéaste traduit un drame humain, un drame de l'enfance et à travers lui, celui d'une famille.



## Ligue 2 Mobilis (10<sup>e</sup> journée) L'USB talonne l'ASO, le WAT et l'ASMO dos à dos

L'US Biskra s'est emparée de la deuxième place au classement général de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant le mal classé USM El Harrach (2-1), en clôture de la 10<sup>e</sup> journée, disputée samedi soir et ayant vu le grand derby de l'Ouest, entre le WA Tlemcen et l'ASM Oran se solder par un nul (3-3), dans un match qui cependant a tenu toutes ses promesses, en termes de beau jeu et de spectacle. Ce sont Allam (51') et Messaâdia (62') qui ont offert cette précieuse victoire à l'USB, alors qu'Ezzamani a sauvé l'honneur pour le club algérois à la 90'+4. Du coup, l'USB devient seule Dauphin de l'ASO Chlef, qui elle n'a pas joué ce week-end, car son match contre la JSM Skikda a été reporté à une date ultérieure, en raison de l'absence de quatre de ses joueurs, tous retenus en Equipe nationale des moins de 21 ans. Quoique, cette belle ascension de l'USB n'aurait pas été possible sans le faux pas des autres concurrents pour le podium, particulièrement ceux de l'ES Mostaganem et du MC El Eulma, qui se sont contentés du nul, respectivement (0-0) chez l'Amel Boussaâda et (1-1) chez le RC Kouba. C'est même le cas de dire que, vu la physionomie de leur match, les Eulmistes peuvent s'estimer heureux d'avoir évité la défaite, car ils ont commencé par être menés au score, sur un but de Benamar (2'), avant que Khouas ne parvienne à sauver les meubles, en arrachant l'égalisation à la 53'. Malgré cela, le MCEE recule à la 3e place qu'il partage avec le WA Tlemcen, avec 16 points pour chaque club, au moment où le Raed, qui n'a remporté aucune victoire depuis l'entame de la saison, continue de souffrir dans les abysses du classement, où il occupe une peu reluisante 14e place, avec un maigre capital de 7 unités. A l'instar du MCEE, le WAT n'a pas su profiter de cette journée pour rester au contact du leader Chélifien, puisqu'il s'est contenté d'un nul (3-3) dans son grand derby de l'Ouest contre l'ASM Oran. Les Zanidiens ont cependant le mérite d'être revenus à chaque fois au score, car ils ont été menés à trois reprises, avant de répliquer par la plus belle des manières, tout en ayant la réussite escomptée. En effet, aux buts de Benouis (41'), Kerroum (66') et Hicham-

Chérif (69'), le WAT a répondu par Bouguèche (56'), Belhadj (sur penalty à la 72') et Noubli (84'), pour un score final de trois buts partout, dans match complètement fou, qui a tenu toutes ses promesses en termes de spectacle et de beau jeu. Le MC Saïda, club de milieu de tableau, a lui aussi raté une bonne occasion de se rapprocher des équipes de tête, en se contentant d'un nul (1-1) chez la lanterne rouge, l'USM Blida. Ce sont même les Blidéens qui, avec l'énergie du désespoir, ont commencé par mener au score, grâce à Hadeff (59'), et il a fallu attendre la 71' pour voir l'inévitable Cheikh Hamidi égaliser. Un résultat qui place le MCS seul au 10e rang, avec 13 points, au moment où l'USMB reste bonne dernière, avec seulement cinq unités au compteur. A Béjaïa, la JSMB a commencé par concéder l'ouverture du score face au nouveau promu, le NC Magra, sur une réalisation de Ziouache (26') et elle a dû attendre la fin de match et les longs arrêts de jeu décomptés par l'arbitre pour l'emporter, grâce notamment à un but de Berchiche (90'+12). Entretemps, le défenseur central du NCM, Nabil Bibi, avait inscrit un but contre son propre camp, permettant à la JSMB d'égaliser dès la 55'. Un précieux succès pour le club de Yemma Gouraya, qui lui permet de rejoindre son adversaire du jour à la 7<sup>e</sup> place du classement général, avec 14 points pour chacun d'entre eux. A l'instar de la JSMB, l'USM Annaba a réussi une très bonne opération au cours de cette 10<sup>e</sup> journée, en battant le RC Relizane (1-0), grâce à El Ghomari, qui avait réussi à trouver le chemin des filets dès la 15'. Une courte, mais importante victoire, qui propulse le club Bônois à la 5<sup>e</sup> place du classement général, avec 15 points, alors que le RCR reste 11e, avec 12 unités.

Résultats et classement :		
USMB- MCS	1-1	
ABS - ESM	0-0	
RCK- MCEE	1-1	
USMAN -RCR	1-0	
ASMO-WAT	3-3	
JSMB-NCM	2-1	
USB - USMH	2-1	
ASO- JSMS		

	Pts	J
1). ASO Chlef	19	9
2). US Biskra	17	10
3). MC El Eulma	16	10
--). WA Tlemcen	16	10
5). ES Mostaganem	15	10
--). USM Annaba	15	10
7). NC Magra	14	10
--). Amel Boussaâda	14	10
--). JSM Béjaïa	14	10
10). MC Saïda	13	10
11). RC Relizane	12	10
12). ASM Oran	11	10
13). JSM Skikda	9	9
14). RC Kouba	7	10
15). USM El Harrach	5	10
--). USM Blida	5	10

## Equipe nationale

# Les Verts se rendent à Cotonou

Les joueurs de l'équipe nationale étaient au rendez-vous hier avec le voyage qui devait les conduire dans la capitale béninoise, Cotonou, où ils rencontreront ce mardi les «Ecoreuils» pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2019 du Cameroun.

Par Mahfoud M.

Le manager général et membre du bureau fédéral, Hakim Meddane, avait précédé le groupe avant-hier pour s'enquérir des conditions d'hébergement sur place et préparer l'arrivée de la sélection nationale qui doit être mise dans les meilleures conditions pour réussir cette deuxième manche face à ce même adversaire battu par la troupe à Belmadi, sur le score de (2/0) au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Tous les joueurs étaient au rendez-vous pour ce voyage à Cotonou puisqu'aucune sanction ni blessure n'est enregistrée et tout le monde est prêt pour ce match de mardi. A rappeler qu'au lendemain du match face au onze béninois, les verts avaient eu une séance de déchargement au stade Tchaker de Blida où s'ils étaient entraînés pour une durée de 45 minutes, avant de se rendre dans l'après-midi au village SOS enfants de Draria. Les joueurs ont apporté gaieté et réconfort aux orphelins



Les Verts préparent la manche retour face au Bénin

qui étaient aussi heureux de pouvoir se photographier avec leurs stars préférées. Pour revenir à ce déplacement à Cotonou, il faut savoir que l'EN aura l'occasion de s'entraîner à deux reprises pour ce match, soit dimanche matin à Alger avant le départ vers la Guinée, avant de s'entraîner ensuite le lundi à l'heure du match. Cela semble insuffisant sans doute pour le sélectionneur national, Djamel Belmadi qui aurait souhaité travailler dans de meilleures conditions avant ce

rendez-vous surtout que la mission s'annonce compliquée devant cet adversaire qui souhaite prendre sa revanche et qui fera tout ce qui est de son possible pour l'emporter et se relancer dans la course à la qualification à la phase finale. Belmadi souhaite que ses joueurs soient au rendez-vous encore une fois et décrochent le billet qualificatif pour la phase finale dès ce match pour ensuite tenter de faire tourner son effectif.

M. M.

## Mise à jour du calendrier de la Ligue I Mobilis L'USMA à l'épreuve du MOB, l'ESS pour confirmer

L'USM Alger affronte cet après-midi au stade Omar-Hamadi d'Alger la formation du Mouloudia de Béjaïa pour le compte d'un match en retard de la 5<sup>e</sup> journée de la Ligue I Mobilis. Ce match avait été reporté pour permettre aux Rouge et Noir de disputer les rencontres comptant pour la compétition africaine. Les gars de Soustara qui se trouvent à la seconde place du championnat à seulement trois points de retard du leader, la JSK, ambitionnent donc de rejoindre les Canaris en remportant cette empoignée à domicile et devant ses supporters qui se rendront certainement en masse pour donner de la voix et soutenir leur équipe favorite. Auteur d'un succès important et très probant lors du derby face au CRB au stade du 20-Août, les Usmistes tenteront de confirmer leur excellente

forme en ajoutant trois autres points précieux à leur capital. Les poulains de Frogger savent ce qui les attend et sont conscients du fait qu'ils doivent se donner à fond s'ils souhaitent vraiment l'emporter sachant qu'ils affronteront une équipe redoutable. En effet, les Mobistes reviennent en force ces derniers temps, surtout depuis l'arrivée du technicien sétifien, Kheireddine Madoui, qui a redressé la situation des mobistes qui avaient réussi sous sa coupe deux bonnes réalisations à l'extérieur de leurs bases, avec d'abord un succès à Tadjanant et un nul face à l'USM Bel-Abbès sur le terrain de ce dernier. Il sera question donc de continuer sur cette même lancée et ajouter un autre succès à l'extérieur de ses bases

même si cela ne sera pas évident face à une équipe qui joue les premiers rôles et qui reste difficile à manier à l'intérieur de ses bases. De son côté, l'Entente de Sétif évoluera face à l'O Médéa pour le compte d'un autre match en retard qui devrait permettre aux Sétifiens de confirmer après son succès face au CSC à domicile. Les Sétifiens souhaitent bien aborder ce match pour se rapprocher de plus en plus du leader et se relancer dans la course au titre, même s'ils savent que le chemin est encore long. Les poulains d'El Taoussi savent ce qui les attend et sont décidés à se donner à fond pour réussir cette sortie. Toutefois, ils doivent faire attention à cette équipe du Tétr qui cherche à se refaire une santé après le nul à domicile face au MCO.

M. M.

## USM Alger

# Le nouveau centre de formation lancé à Ain Benian

L'USM Alger (Ligue 1 de football), a lancé samedi à Ain Benian (Alger) les travaux de construction de son Centre sportif de formation professionnelle, ouvrant la voie aux autres clubs algériens pour lancer leurs projets qui contribueront au développement du football national à travers la formation. La cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, du président de la Fédération algérienne

de football (FAF), Khierddine Zetchi, du wali d'Alger Abdelkader Zoukh et du président de l'USMA Ali Haddad. M. Hattab qui a d'abord félicité le club algérois pour ce projet qui va définitivement faire entrer l'USMA dans le professionnalisme, en étant le premier club algérien à posséder un centre de formation aux normes internationales, a également profité de cette occasion pour lancer un appel aux autres clubs professionnels pour faire la même chose. «L'USMA et

ses dirigeants prouvent encore une fois leur engagement à faire progresser leur club, à travers la réalisation de ce projet dédié à la formation. 28 autres clubs professionnels ont bénéficié d'une parcelle de terrain dans leur localité pour réaliser leurs centres de formation, j'espère que leurs dirigeants prendront exemple de cette initiative et lanceront incessamment les travaux de leurs centres pour contribuer au développement du football national», a déclaré Hattab.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran/Pont métallique du lycée Lotfi

## Des sacs en plastique récupérés pour créer une œuvre d'art

LA DIRECTION de l'environnement de la wilaya d'Oran, en partenariat avec l'Institut Cervantès, vient de lancer un projet consistant à décorer le pont métallique du lycée Lotfi à l'aide de sacs en plastique récupérés, a-t-on appris de la responsable de cette direction. La décoration du pont s'effectuera dimanche et lundi, avec la participation de plusieurs associations, encadrées par une artiste espagnole, Alicia Otaegui, designer et un architecte d'intérieur qui a participé à plusieurs projets artistiques de ce genre en Espagne et dans d'autres pays, a précisé M<sup>me</sup> Samira Maazouz. Ce projet vise à créer une œuvre artistique sur le pont métallique du lycée Lotfi, à l'aide de sacs en plastique bleus recyclés en bobines de fils plastique, a-t-elle souligné ajoutant que cette

action vise à sensibiliser la population d'Oran sur l'impact de ces sacs sur l'environnement et la nécessité de trouver de nouvelles solutions pour les remplacer avec des sacs biodégradables, en papier ou en tissu. Cette action vient clôturer un projet qui a débuté le 7 octobre en cours, avec un programme de formation au profit des associations. Des conférences ont été données au niveau de la salle de conférences du R20, ouvertes au grand public. Un sac en plastique jeté dans la nature peut mettre jusqu'à 450 ans pour se dégrader. La sonnette d'alarme a été tirée quant à la pollution de l'environnement marin par ces déchets, rappelle la directrice de l'environnement, estimant que la réduction de l'usage des sacs en plastique est la responsabilité de tous. F.

## Oum Théboul

### Saisie de plus de 4 000 comprimés psychotropes

PAS moins de 4 013 comprimés psychotropes ont été saisis, le week-end dernier, au niveau du poste frontalier d'Oum Théboul, relevant de la daïra d'El Kala, a-t-on appris, dimanche, auprès de la chargée de communication à la direction des Douanes algériennes de la wilaya d'Annaba.

Cette quantité de psychotropes classés hallucinogènes, a été découverte vendredi dernier minutieusement dissimulée dans le véhicule touristique d'un Algérien qui s'apprêtait à finaliser les procédures douanières pour rentrer en Algérie, a souligné M<sup>me</sup> Belkhiria Asma. La même source a rappelé que durant la

semaine écoulée, les services des Douanes ont réussi à mettre la main sur une quantité de 1 037 comprimés psychotropes, à la suite de deux opérations de saisie distinctes, impliquant deux voyageurs en provenance de Tunisie. La première opération de contrôle a ciblé un voyageur en possession de 712 comprimés psychotropes, soigneusement cachés dans son véhicule, alors que la seconde opération a permis de saisir 325 comprimés psychotropes chez un autre contrebandier, a-t-on soutenu.

O. N.

## Pour rejet de leur demande d'inscription en master 1

### Grève des étudiants à l'université de Bouira

L'université Akli Mohand-Oulhadj de la wilaya de Bouira a été paralysée dimanche par un mouvement de grève enclenché par des étudiants qui protestaient contre le rejet de leur demande d'inscription en master 1 et jugé «illégal et injustifié» par le recteur. La plupart des facultés étaient fermées dimanche matin et les étudiants mobilisés n'ont pas rejoint les bancs de classes en guise de solidarité avec les protestataires. «Plusieurs de nos collègues ont été refusés de s'inscrire en master 1, pourquoi ?, nous voulons nos droits», se sont plaints plusieurs étudiants rencontrés dans l'enceinte universitaire. Selon les explications fournies par les protestataires, des étudiants ayant obtenu l'an dernier le diplôme de licence se sont inscrits sur inter-

net pour le master 1, mais la plupart des demandes effectuées ont été rejetées, ce qui a soulevé leur colère avant d'enclencher un mouvement de grève jugé «illégal» par l'administration de l'université. «La grève est illégale, c'est vrai que quelques-uns de ces étudiants n'ont pas été acceptés en master 1 en raison des fautes qu'ils ont commises lors de leur inscription sur internet», a expliqué à l'APS Oussama Khitouch, chargé de la communication par intérim à l'université Akli Mohand-Oulhadj. Dans une déclaration à l'APS, le recteur de l'université de Bouira, Nourddine Benali Cherif, a jugé «illégal et injustifié» ce mouvement de grève car, a-t-il souligné, «les étudiants non acceptés n'ont pas le droit de recourir à cette action, car le traitement des recours a été

effectué dans la transparence la plus totale et 90% des demandes ont été acceptées, donc je ne vois pas pourquoi ils enclenchent cette grève». M. Benali Cherif a tenu également à préciser que son administration avait reçu 6 000 demandes d'inscription en master 1 pour 3 000 postes uniquement. «C'est vrai que certains avaient commis des erreurs auparavant lors de leur inscription sur la plateforme informatique nationale, mais elles ont été corrigées et ils ont été admis en Master 1 sans aucun problème. Pour le reste nous ne pouvons rien faire», a expliqué le même responsable, dénonçant le fait que «certains n'œuvrent que dans le sens de la déstabilisation de l'université». «Je ne comprends pas pourquoi», a-t-il dit. M.O.

Tisseguine de Boudjima (5), Megdoul de Tirmatine (4), Chevava de Bounouh (3), Ait Said Bouzeguene (2). Les villages primés sont tenus de consacrer 20% de leurs cagnottes à des projets de l'environnement. Dans son intervention, le président de l'APW de Tizi-Ouzou Youssef Aouchiche a annoncé le lancement prochain du tri sélectif dans les villages et quartiers en les dotant de centres de tri. Comme il a appelé à l'acquisition d'un incinérateur géant et encourager l'installation de centres de tri et l'investissement dans l'industrie du tri. De son côté, le wali de Tizi-Ouzou Abdelhakim Chater, a souligné l'urgence de prendre en charge la préocupante problématique de l'environnement, notamment la prolifération des décharges sauvages. Il a, à ce propos, reconnu que «malgré tous les moyens (humains, financiers et matériels) engagés, le problème de l'environnement dans la wilaya de Tizi-Ouzou n'est pas encore résolu : d'autres solutions devront être dégagées et les moyens disponibles redéployés afin de relever les défis». H. M.

## Le nombre de déplacés à cause de la guerre explose



Djalou@hotmail.com

## Concours du village le plus propre de l'APW de Tizi-Ouzou

### Azemour Oumerièrne vainqueur de la 6<sup>e</sup> édition

Le village Azemour Oumerièrne dans la commune de Tirmatine (14 km au sud de Tizi-Ouzou) a remporté, hier, le titre du concours du village le plus propre «Rabah Aissat» dans sa sixième édition qu'organise l'Assemblée populaire de wilaya.

Par Hamid Messir



Tisseguine de Boudjima (5), Megdoul de Tirmatine (4), Chevava de Bounouh (3), Ait